

A.P.P.O. asbl

Association pour la Promotion des Protéagineux et des Oléagineux

Gembloux Agro-Bio Tech – Université de Liège

Passage des Déportés, 2

5030 GEMBLoux

Tél/Fax : 081/62.21.37 - e-mail : appo.gembloux@uliege.be - www.appo.be

Cotisation APPO 2020

L'APPO, fondée en 1985, aura 35 ans en 2020. La RW a toujours soutenu ses activités sans discontinuité depuis 1987, permettant d'engager 2 personnes. Grâce à son ancrage à Gembloux, au fil des ans, l'APPO a été reconnue comme Centre de Référence et d'Expérimentation. Depuis la création des Centres Pilotes en RW en 2005, l'APPO est un des partenaires du CePiCOP, Centre Pilote wallon pour les Céréales, les Oléagineux et les Protéagineux.

Ce qui va changer à partir du 1^{er} avril 2020 :

Le personnel de l'APPO sera transféré au CePiCOP qui regroupera dans un premier temps, le personnel du CADCO, de la Promotion de l'Orge de Brasserie et de l'APPO. Les activités liées aux oléagineux et aux protéagineux continueront au sein du CePiCOP, en collaboration avec les autres partenaires : Gembloux Agro-Bio Tech, CRA-W, UCL-CORDER, CARAH, CPL-Végémar, OPA Ciney et la DGARNE.

Que deviendra l'APPO ?

L'APPO continuera à exister sans personnel, tout comme à ses débuts en 1985.

Récemment, en 2017, l'APPO a été reconnue par la RW comme organisation de producteurs (OP). Une réflexion est en cours pour dessiner son futur.

Votre cotisation en 2020 permettra de soutenir sa représentation, à la veille du futur Plan Protéines Végétales à adopter en RW, en lien avec la prochaine PAC.

Si vous avez des souhaits ou suggestions, n'hésitez pas à nous les transmettre avant le 31 mars 2020.

Merci pour votre fidélité et votre soutien,
Le Conseil d'Administration de l'APPO

Cotisation 2020 :	Personne physique (agriculteur,...) 40,00 €	Société ou firme 230,00 €
ING : BE10 3600 3522 0504 BIC : BBRUBEBB		